

Masse salariale versée dans le canton de Genève

3e trimestre 2010

Indicateur traditionnellement retardé par rapport à la conjoncture, la masse salariale bénéficie de la reprise amorcée dans le canton à fin 2009.

Au **troisième trimestre 2010**, la masse salariale croît en un an de 12,1 % en termes nominaux (+ 11,5 % en termes réels), après avoir reculé au trimestre précédent (respectivement, - 6,0 % et - 7,1 % au deuxième trimestre 2010).

Néanmoins, les effets de la récession se répercutent sur les résultats établis pour les trois premiers trimestres 2010. La masse salariale augmente pour cette période de 4,0 % en un an en termes nominaux (+ 3,0 % en termes réels), contre 5,2 % un an auparavant (+ 5,8 % en termes réels).

En raison de la détente amorcée sur le marché du travail depuis le début 2010, la hausse des indemnités de chômage ralentit (+ 1,4 % au troisième trimestre 2010 et + 11,9 % pour les trois premiers trimestres 2010 en termes nominaux).

En incluant les indemnités de chômage dans la masse salariale, la variation annuelle atteint, en termes nominaux, + 11,8 % au troisième trimestre 2010 et + 4,2 % pour les trois premiers trimestres 2010 (respectivement, + 11,2 % et + 3,2 % en termes réels).

Données Générales

Evolution de la masse salariale versée dans le canton de Genève, en termes nominaux (1)

Variations annuelles, en %

	Variation annuelle				Variation annuelle moyenne (2)			
	1er trim.	2e trim.	3e trim.	4e trim.	1er trim.	2e trim.	3e trim.	4e trim.
2006	11,8	- 3,4	8,4	8,1	6,2	2,3	4,4	6,1
2007	4,6	17,8	3,3	6,1	4,2	9,5	8,3	7,8
2008	7,8	6,8	7,0	8,4	8,7	6,2	7,0	7,5
2009	1,6	5,7	8,9	2,4	5,7	5,5	5,9	4,5
2010	7,0	- 6,0	12,1		5,9	2,8	3,6	

(1) Organisations internationales gouvernementales non comprises.

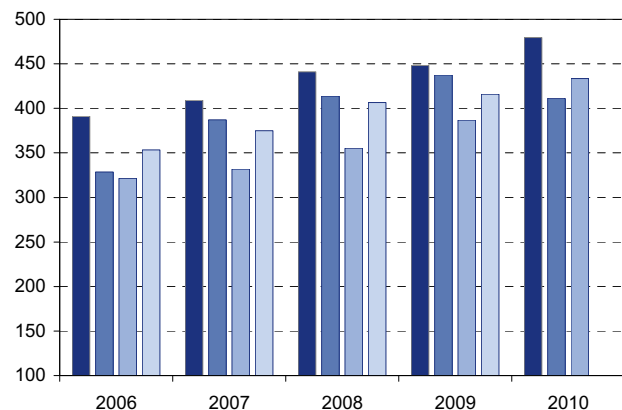
(2) La variation annuelle moyenne correspond à l'évolution entre les 4 derniers trimestres et les 4 trimestres qui les précèdent.

Source : Office cantonal de la statistique

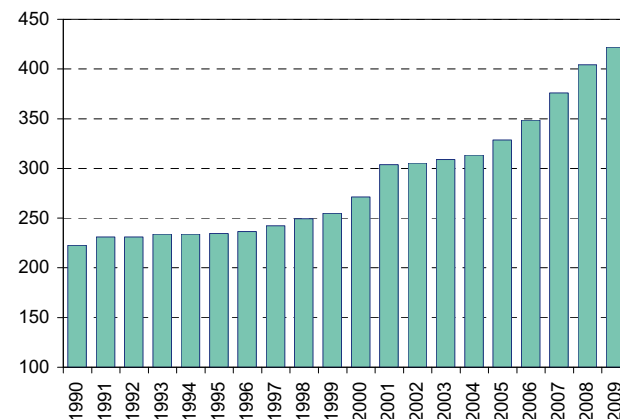
Analyses

Indice nominal de la masse salariale versée dans le canton de Genève (1980 = 100)

Résultats trimestriels (1)



Résultats annuels (2)



(1) L'indice du 1er trimestre de chaque année subit entre autres l'influence du versement des primes de fin d'année.

(2) Rupture de série entre 2000 et 2001 après ajustements dus à des changements de réglementation. Il en résulte que les valeurs 2001 et 2002 ne sont pas directement comparables à celles des années précédentes.

Source : Office cantonal de la statistique

Tableaux de bord

Evolution de la masse salariale versée dans le canton de Genève (1)

	En termes nominaux		En termes réels (2)	
	Indice (1980 = 100)	Variation, en %	Indice (1980 = 100)	Variation, en %
1988	196,1	8,3	147,0	6,0
1989	202,1	3,1	146,3	- 0,5
1990	222,8	10,2	154,2	5,4
1991	231,1	3,7	151,5	- 1,7
1992	231,0	- 0,1	145,6	- 3,9
1993	233,9	1,3	142,0	- 2,5
1994	233,8	- 0,1	139,9	- 1,4
1995	234,7	0,4	137,8	- 1,5
1996	236,6	0,8	137,8	0,0
1997	242,3	2,4	140,3	1,8
1998	249,4	2,9	143,3	2,2
1999	254,9	2,2	145,3	1,4
2000	271,2	6,4	152,3	4,8
2001	[303,9]	[12,1]	[169,0]	[11,0]
2002	[305,3]	[0,5]	[168,4]	[- 0,4]
2003	309,0	1,2	168,9	0,3
2004	313,4	1,4	169,3	0,2
2005	328,5	4,8	175,0	3,4
2006	348,6	6,1	183,8	5,0
2007	375,8	7,8	197,4	7,4
2008	404,1	7,5	206,9	4,8
2009	422,1	4,5	217,2	4,9

(1) Organisations internationales gouvernementales non comprises.

(2) Déflatée avec l'indice genevois des prix à la consommation

[] Valeur peu significative

Source : Office cantonal de la statistique

Origine de l'enquête

L'enquête sur les salaires versés dans le canton de Genève est réalisée trimestriellement depuis le début de 1980 par l'Office cantonal de la statistique (OCSTAT), dans le cadre de l'activité du groupe de travail « Perspectives économiques ». Ce dernier est composé notamment de représentants des départements des finances de l'Etat et de la Ville de Genève, de banques genevoises et de caisses de compensation.

Déroulement de l'enquête

Actuellement, l'OCSTAT reçoit la somme globale des cotisations AVS-AI-APG des salariés telles qu'elles sont enregistrées par sept caisses de compensation au cours du trimestre écoulé. Pour compléter ces informations, trois administrations fédérales présentes à Genève ainsi qu'un certain nombre de grandes entreprises du secteur privé – qui ne cotisent pas aux caisses interrogées – communiquent également le montant total des salaires qu'elles ont versés à leur personnel au cours de la même période. A partir de ces deux sources d'information, l'OCSTAT calcule, pour chaque trimestre, une masse salariale dont les évolutions sont présentées ici sous forme d'indice (1980 = 100) et de variations annuelles. Les indices sont calculés par enchaînement et « à population constante ».

But de l'enquête

D'un point de vue économique, cette statistique permet de suivre trimestriellement l'évolution de la masse salariale versée par les entreprises du canton et, à ce titre, fournit rapidement un indicateur conjoncturel pertinent. D'un point de vue fiscal, elle contribue à une meilleure connaissance de la matière imposable des personnes physiques, dans laquelle les salaires entrent pour une part prépondérante. Elle participe ainsi à la prévision des recettes fiscales du canton.

22 novembre 2010

Département des finances

Office cantonal de la statistique (OCSTAT) • 82, route des Acacias • 1227 Les Acacias

Case postale 1735 • CH-1211 Genève 26 • Tél. : + 41 22 388 75 00 • Fax : + 41 22 388 75 10

© Ocstat, Genève 2010. Utilisation des résultats autorisée avec mention de la source
statistique@etat.ge.ch • www.ge.ch/statistique